



SYNDICAT NATIONAL DE LA RADIODIFFUSION, DE LA TÉLÉVISION ET DE L'AUDIOVISUEL **CGT**

Fédération **CGT SPECTACLE**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 6 mai 2024

Coup d'envoi de deux ans de prolongation de négociations pour une convention unique de la radiodiffusion

En 2019, dans le cadre de la volonté du gouvernement de réduire le nombre de Conventions Collectives en France, des négociations pour établir une nouvelle convention collective unifiée, englobant l'ensemble du secteur de la radiodiffusion avaient été entamées entre les Organisations Patronales et les Organisations Syndicales.

Le SNRT CGT Audiovisuel a été force de propositions pour la reconnaissance de nouveaux métiers, pour l'établissement de grille de classification intégrant des salaires de base décents, pour l'amélioration des droits existants et des conditions de travail des salariés tous statuts confondus (CDI, CDD, CDDU).

Malheureusement, en raison de l'attitude d'obstruction répétées de la part des Organisations Patronales, les Organisations Syndicales unanimement n'ont pas eu d'autre choix que de cesser toute participation à ces pseudos négociations. Elles ont pu reprendre sous la forme d'une commission Mixte Paritaire placées sous l'égide de la Direction Générale du Travail.

Reprise des négociations ce mardi 7 mai avec pour objectif de rassembler dans un socle social commun, toutes les catégories de radios, y compris les radios généralistes telles que RTL, RMC, Europe 1 ainsi que les radios publiques aujourd'hui non couvertes.

L'intégration des salariés de l'activité de l'audio numérique, la production et l'édition podcast notamment, dans cette future convention collective serait une avancée attendue, répondant aux évolutions technologiques qui transforment nos usages d'écoutes et notre secteur.

Le SNRT CGT Audiovisuel poursuivra avec la même rigueur et la même ténacité ces négociations pour une meilleure reconnaissance des droits et des conditions de travail pour tous et toutes les professionnels du secteur radiophonique et sonore.

**Notre organisation exigera une convention collective juste et progressiste,
à la hauteur des enjeux actuels et futurs de la radiodiffusion.**

DÉFENSE DES TRAVAILLEURS·EUSES DE L'AUDIOVISUEL PUBLIC ET PRIVÉ

Le SNRT CGT Audiovisuel

France Télévisions - Pièce V2839 7 esplanade Henri de France 75907 PARIS Cedex 15

01.56.22.87.41 / 06.80.13.40.82

Membre de la fédération CGT Spectacle

snrt-cgt-audiovisuel.org